



Commune de DAUBENSAND

Procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance du mardi 29 juin 2020, ouverte à 19 heures

Présents : Mme Estelle BRONN, Mme Caroline DINDAULT, M. Christophe WEISS, M. Jérôme DAVID, Mme Angélique KREISS, Mme Gabrielle SCHOELLKOPF, Mme LOHMULLER Aurélie, Mme CLAUSS Nathalie, M. RUE Frédéric, M. STARCK Thomas

ABSENT EXCUSE : M. Frédéric LANG donne procuration à M. Frédéric RUE.

2020-37 : Création d'un emploi d'adjoint technique 2ème classe à temps complet, en qualité de contractuel

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, la création d'un emploi d'adjoint technique 2eme classe à temps complet, en qualité de contractuel.

Les attributions consisteront à effectuer l'entretien des espaces verts et plus précisément à :

- * Préparer et entretenir les massifs (bêchage, nettoyage, arrosage)
- * Entretien des massifs d'arbustes, désherbage, bêchage, ainsi que la plantation
- * Ramassage des feuilles mortes
- * Effectuer la tonte (tondeuse tractée) et le débroussaillage
- * Effectuer le désherbage manuel
- * Assurer l'arrosage des bacs et massifs ainsi que des suspensions.

La durée hebdomadaire de service est fixée à 35 heures

La rémunération se fera sur la base de l'indice brut : 350 - indice majoré : 327

Le contrat d'engagement sera établi sur les bases de l'application de l'article 3, 2° de la loi du 26 janvier 1984 modifié pour faire face à un :

Accroissement saisonnier d'activité : durée : Maximum 6 mois pendant une même période de 12 mois

Adopté à l'unanimité.

2020-38 : Divers, Informations, Communications

Mme le Maire informe le conseil municipal qu'une femme de ménage lui a été recommandée par plusieurs personnes du village. Elle a rencontré cette personne et lui a présenté les locaux. Elle paraît motivée. Mme le Maire propose de lui faire un contrat d'une durée de 1 an.

Après discussion, l'idée est validée. La création du poste sera à l'ordre du jour lors de la prochaine séance du conseil municipal.

Concernant le poste d'agent technique des espaces verts, Mme le Maire propose de faire un récapitulatif sur les différentes possibilités associées à leur coût pour le prochain conseil.

M. Thomas STARCK fait un point SDEA.

Plus personne ne demandant la parole, Mme le Maire clôt la séance à 19h45.